

cipe révolutionnaire et anti-chrétien : la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Selon eux, demander que l'Eglise anglicane ne fasse plus peser son joug sur l'Irlande, c'est demander que l'Eglise et l'Etat soient séparés. Or, rien de plus faux ; rien en même temps de plus malicieusement imaginé pour infiltrer le poison de l'erreur au moyen d'une mesure acclamée par tous les catholiques. L'Etat doit briser toute union avec une Eglise schismatique ou hérétique, mais il doit rester fidèlement uni à la véritable Eglise, c'est-à-dire, à l'Eglise catholique.

Le carême a été prêché avec fruit cette année en Angleterre. Un grand nombre d'anglicans se sont convertis, et ce mouvement de retour à la vraie foi se continue. Chaque semaine voit rentrer dans le sein de l'Eglise catholique quelques membres de l'aristocratie anglaise. C'est ici le lieu de remarquer qu'en Angleterre les catholiques sincères et dévoués sont en très-grand nombre, et que leur foi, leur piété, leur angélique candeur rappellent les saints de la primitive Eglise. En aucun lieu du monde on ne saurait rencontrer des catholiques plus édifiants. Cela tient sans doute à ce que l'Angleterre fut autrefois l'*Me des Saints* et qu'elle doit l'être de nouveau. Deux hommes entr'autres et deux hommes d'un très-grand génie, le comte de Maistre et Donoso Cortès s'accordent à dire qu'il n'y a de salut pour le monde moderne que par l'Angleterre, si elle se convertit. Ils ne la nomment jamais que la *noble et très-noble* Angleterre, parcequ'au milieu de tous les bouleversements du passé c'est l'aristocratie anglaise qui a le mieux conservé les principes d'ordre et de civilisation ; c'est elle encore qui est le plus fortement assise sur les antiques bases sociales qu'a posées le moyen âge, l'âge de foi par excellence.

Mgr. Manning, archevêque de Westminster, a publié une lettre pastorale pour solliciter la charité des fidèles au profit des jeunes orphelins catholiques dont s'empare l'Eglise officielle d'Angleterre et qu'elle fait ensuite élever dans le protestantisme pour se recruter. En protestant contre cette propagande inique et criminelle, Mgr. Manning touche quelque peu la question de l'enseignement donné par l'Etat ; voici ce qu'il dit :

“ Non seulement l'Etat n'a pas le droit paternel d'élever les enfants, mais encore il n'a en lui-même ni le pouvoir ni la capacité pour le faire. La formation de l'esprit, de la volonté et de la conscience exige l'action des influences morales et religieuses, qui se trouvent en dehors des limites de toutes les autorités civiles. L'Etat n'a pas d'autre alternative que de venir en aide aux parents et à l'Eglise, et de leur fournir les moyens nécessaires pour accomplir cette œuvre qui est au-dessus de sa portée.”

Ainsi donc, d'après ces remarquables paroles, qui ne sont que l'écho de la grande voix de l'Eglise, l'Etat n'a rien à régler en ce qui concerne l'éducation, et conséquemment il n'a rien à régler non-plus relativement à l'instruction qui n'est qu'une partie, et la moindre, de l'éducation. Son rôle unique en cette matière doit être d'aider les parents, d'aider l'Eglise en leur fournissant les moyens matériels de remplir cette tâche. Tout Etat qui s'ingère de diriger soit l'enseignement primaire, soit le haut enseignement, empiète sur les droits de l'Eglise et de ses ministres ; il travaille à détruire l'œuvre de Dieu, et bientôt l'on voit, comme c'est aujourd'hui le cas pour la France, pulvériser les chaires de pestilence, où tout est ridiculisé, nié et foulé aux pieds, religion et morale.

Les choses en sont rendues à ce point dans la France de St. Louis que le vénérable évêque d'Orléans, Mgr. Dupanloup, a cru devoir élever encore la voix pour dénoncer les abominables doctrines dont les prétendus grands professeurs de l'Université, des collèges royaux et des lycées nourrissent l'esprit des jeunes gens et même des jeunes filles. Matérialisme le plus grossier,

athéisme révoltant, voilà ce qui est à l'ordre du jour dans l'enseignement donné en France par l'Etat. Un de ces professeurs même n'a pas craint d'affirmer que le fétichisme vaut mieux que le catholicisme. Et quand il faut songer que le gouvernement français rend cet enseignement obligatoire pour tous ceux qui veulent arriver à remplir quelque emploi, on se sent pris de découragement et de dégoût.

Prions afin que Dieu éloigne de nous d'aussi déplorables calamités et qu'il fasse qu'en Canada la religion domine et pénètre toutes les sciences, car c'est elle seule qui donne la lumière et la vie.

Etude sur le cheval percheron --- Peut-il améliorer la race canadienne ?

RAPPORT A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA. (Suite.)

Il y a le gros et le petit percheron. C'est bien au fond le même cheval, dit M. Eugène Gayot ; la différence est toute entière dans la somme de développement qui entraîne une différence dans les aptitudes. Le petit percheron est de taille moyenne et léger d'allures ; il est bon pour la selle et le trait rapide. L'autre est plus haut, plus corpulent ; plus massif, plus membru. Son aptitude se limite généralement au trait lent.

Le percheron léger, celui qui court la poste et traînait la diligence, a beaucoup de rapport avec une variété de race bretonne dont il est sorti bien certainement, suivant M. Gayot. C'est un cheval de 4 pieds 9 pouces au plus. Vue par devant sa tête paraît assez carrée ; examinée de profil elle se montre plus longue, étroite et plate. L'œil est petit, enchassé sous une grosse arcade ; l'oreille un peu effilée et presque toujours négligée dans sa pose. L'encolure est droite, courte et mince ; la saillie du garrot généralement assez sentie ; l'épaule quoique forte, droite et courte, se montre pourtant assez plate. La croupe est suffisamment fournie, parfois peu élevée, et dominant le garrot. Les membres sont osseux, mais un peu court-jointés. Le pied est toujours bon. Le corps est ordinairement bien fait, et arrondi dans les sujets d'élite. Cependant la poitrine n'a pas toujours l'ampleur désirable.

Quoiqu'il en soit, ces formes annoncent toute une construction solide. Telle est en effet celle du cheval percheron. Il y a chez lui un principe de vigueur très-remarquable. Le percheron suffit à un rude labeur, mais à condition que les relais soient courts. Les percherons employés au service des omnibus de Paris ne donnent pas plus de 4 heures de travail par jour. Ils mangent beaucoup d'avoine.

Les changements apportés au système des transports depuis l'établissement des chemins de fer en France, la suppression subite et forcée de nombreux relais de poste, et de messageries, ont jeté une grande perturbation dans la production et l'élevage du petit percheron. Il est beaucoup moins recherché aujourd'hui qu'il ne l'était il y a quelques années. Une modification assez profonde est donc devenue une nécessité pour l'industrie.

L'auteur du rapport que nous analysons ne s'est pas contenté de consulter de vive voix. Il aurait pu craindre des malentendus. Il a voulu avoir par écrit l'opinion de quelques-uns des hommes éminents à qui il s'était adressé. Il leur a posé huit questions, en leur faisant bien connaître les circonstances de climat, de régime, de traitement et de travail auxquels les chevaux sont soumis en Canada.

M. L. Gossin, professeur d'agriculture à l'Institut normal agricole de Beauvais, homme aussi distingué par le savoir que par une longue pratique en agriculture, a répondu en substance que le cheval percheron est moins le produit d'une race que